

4H IMMOBILIER
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 99 Avenue des Pins, 34130 VALERGUES
983 222 753 RCS MONTPELLIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 9 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le neuf septembre,
A 14 heures,

Les associés de la Société 4H IMMOBILIER se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 99 Avenue des Pins 34130 VALERGUES, sur convocation faite à chaque associé.

Sont présents :

- Madame Carine AUSSET, titulaire de 50 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,
- Monsieur Laurent LAINE, titulaire de 50 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 100 actions sur les 100 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Madame Carine AUSSET, en sa qualité de Présidente de la Société.

Monsieur Laurent LAINE est désigné comme secrétaire.

En présence de Madame Nelly LAINE et de Monsieur Wilfrid MEYER.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- La demande d'agrément ;
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- **Agrément d'une cession d'actions,**
- **Refonte totale des statuts de la Société,**
- **Nomination d'un nouveau Président en remplacement de la Présidente démissionnaire,**
- **Nomination d'un Directeur Général,**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, décide d'agréer la cession par Madame Carine AUSSET au profit de Madame Nelly LAINE de CINQUANTE (50) actions lui appartenant dans la Société pour un montant de CINQ CENTS EUROS (500 €).

L'Assemblée Générale charge son Président de veiller à l'accomplissement des formalités d'inscription des actions au compte du cessionnaire dans les registres de la Société à la date du transfert de propriété fixée par les parties et notifiée à la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

INTERRUPTION DE SEANCE DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Il est procédé à l'instant même à la signature d'un acte de cession d'actions entre :

- Madame Carine AUSSET, Cédant et Madame Nelly LAINE, Cessionnaire, portant sur 50 actions de la société 4H IMMOBILIER ;

Ainsi, la séance peut se poursuivre.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide de procéder à une refonte complète des statuts et adopte article par article, puis dans son ensemble, les nouveaux statuts, qui demeureront annexés au présent procès-verbal et régiront désormais la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Madame Carine AUSSET de son mandat de Présidente à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour la durée indéterminée :

Monsieur Wilfrid, Jean-Antoine MEYER
Né le 26 décembre 1965 à HARFLEUR (76),
De nationalité française,
Demeurant 166 Rue de Famagouste, 34000 MONTPELLIER

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Monsieur Wilfrid MEYER accepte les fonctions de Président et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer, en qualité de Directeur Général de la Société, sans limitation de durée :

Monsieur Laurent , Jacques, Nicolas LAINE,
Né le 2 octobre 1979 à MONTPELLIER (34),
De nationalité française,
Demeurant au 99 Avenue des Pins, 34130 VALERGUES

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Laurent LAINE disposera des mêmes pouvoirs de direction que la Présidente.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Laurent LAINE aura comme la Présidente le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Laurent LAINE ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Carine AUSSET

(« Bon pour démission sans condition »)

Signé par :

AUSSET Carine

B6E722034B14413...

Wilfrid MEYER

(« Bon pour acceptation des fonctions de Président »)

Signé par :

Wilfrid Meyer

1E6796AD986445C...

Laurent LAINE

(« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »)

Signé par :

LAINE Laurent

5198E2050FEC4E4...

Nelly LAINE

DocuSigned by:

Nelly LAINE

423ACC50416C4B3...